

**MAIRIE**  
**D'EYZAHUT**

26160

04.75.90.16.35

*mairie.eyzahut@orange.fr*

Procès verbal de la  
séance du conseil municipal  
du vendredi 18 novembre 2011  
à 20 heures 30

**Date de convocation** : 9 novembre 2011.

**Président** : Jean-Marie DELLEAUD, maire.

**Présents** : Jean-Marie DELLEAUD, Alain BACQUET, Jacques HOLZ, Johan AUBERY, Sébastien DELLEAUD, Fabienne SIMIAN, Cécile TISSANDIER.

**Absents excusés** : Gérard PAILHARET et Maryse DEWAILLY (pouvoirs à M. Jacques HOLZ)  
Colette COPE

**Absent** : Maurice SYLVESTRE.

**Secrétaire de séance** : Fabienne SIMIAN.

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 septembre 2011, lequel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## I - DÉLIBÉRATIONS

### a. **Demande de retrait de la commune de Manas de la CCPD**

Le maire informe le conseil que la CCPD a demandé à toutes ses communes de se prononcer sur le souhait de la commune de Manas de se retirer de la communauté de communes du pays de Dieulefit pour intégrer la communauté de communes du pays de Marsanne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, se prononce favorablement à l'unanimité des présents.

### b. **Réforme de la fiscalité de l'urbanisme/création de la taxe d'aménagement**

Le maire indique qu'une nouvelle taxe va être créée en remplacement de la TLE.

La commune d'Eyzahut n'ayant jamais instauré cette taxe, la création d'une taxe d'aménagement s'impose dont le pourcentage est fixé à 3 % à l'unanimité sans exonération particulière.

### c. **Inscription de la Montagne du Poët au Réseau des espaces naturels sensibles**

La CCPD a sollicité l'avis de la commune quant à la mise en place d'une démarche de gestion concertée sur la Montagne du Poët et de St Maurice.

Mise aux voix, cette délibération est refusée comme suit :

Pour : 3 – Contre : 4 – Abstentions : 2.

### d. **Transfert des pouvoirs de police administrative aux présidents de la CCPD**

La CCPD propose que certains pouvoirs de police soient transférés au président d'EPCI, notamment en matière de gestion des déchets ménagers.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce transfert de compétences.

**e. Participation de la municipalité aux classes découvertes de l'école de Charols**

L'école de Charols souhaite organiser une classe découverte « pratique de l'anglais » et demande pour réaliser ce projet l'assistance des communes moyennant la somme de 100 € par enfant. Trois enfants d'Eyzahut y participeront.

Mise aux voix, cette délibération est acceptée avec 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

**f. Participation de la municipalité au financement du CAEM reprise par la CCPD**

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur une participation financière en faveur du Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale.

Cette délibération est adoptée avec 7 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

Toutefois, le conseil s'interroge quant au projet final de la CCPD et souhaiterait en être informé (CMR intercommunal ?)

**g. Approbation des tarifs touristiques 2012 suite à audit Mme Alazard**

Tous les éléments permettant de prendre position au sujet des nouveaux tarifs n'étant pas encore détenus, le sujet est reporté.

**h. Nouveau CDD de secrétaire à 20 h par semaine pour 2012**

Le temps de travail de la secrétaire est actuellement de 16 heures en contrat à durée déterminée. Il est proposé de le modifier. Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de le passer non pas à 20 mais à 24 heures hebdomadaire, la charge de travail le justifiant aisément.

**i. Choix de l'entreprise pour les travaux d'isolation du chalet n° 5**

Au vu du compte-rendu réalisé par la commission d'appel d'offres, la société Sun façades a été choisie comme la moins-disante (12530 €), après consultation et MAPA.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Concernant les travaux de mise aux normes électriques et la pose de radiateurs, la société TTE a fourni des devis de 1897 € HT (électricité) et 805 € HT (radiateurs).

Ces montants sont approuvés par le conseil municipal à l'unanimité.

**j. Choix de l'entreprise pour la rénovation de mairie (salle du conseil)**

Un devis a été demandé à la société TTE pour des travaux de rénovation de l'électricité de la salle du conseil. Son montant s'élevant à 2245 € HT, le conseil municipal l'accepte à l'unanimité.

Il décide également à l'unanimité de lancer un nouveau MAPA pour des travaux d'isolation de la salle du conseil.

**k. Révision des baux / nouveau loyer du chalet n°5 suite à travaux**

Le Trésorier payeur général demande d'étudier une possible mensualisation des loyers communaux dans un souci de simplification.

La commission locations et gérances communales doit se réunir pour redéfinir les baux initiaux et réfléchir aux augmentations de loyers.

## I. Installation de la nouvelle collecte des OM, acquisition de terrains

A partir de 2012, les containers à ordures ménagères seront enterrés dans toutes les communes de la CCPD. L'emplacement actuel donne satisfaction mais n'appartient pas à la commune. Il devient donc nécessaire de l'acquérir (environ 180 m<sup>2</sup>). Le propriétaire, René Pelourson, a donné un accord de principe pour la vente des parcelles concernées. Le conseil municipal, après concertation, décide, à 8 voix pour et 1 abstention, d'acheter les trois portions de parcelles sur lesquelles sont actuellement implantées les ordures ménagères

## II - TRAVAUX DES COMMISSIONS AVEC OU SANS DÉLIBÉRATION

- État d'avancement et présentation du projet d'aménagement du village  
Jacques Holz expose ce sur quoi le bureau d'études doit travailler pour avancer dans le projet d'aménagement du village avec chiffrage du secteur cœur du village-tennis.  
L'ensemble des avancements a été présenté et accepté.
- Avancement de la dénomination des voies et de la numérotation
  - Le conseil municipal accepte la proposition de la commission et l'ensemble de ces propositions sera exposé en salle de conseil pour information à la population.
  - Proposition d'un devis pour informatiser les plans de rues et envoi des données à La Poste, au service du Cadastre, etc. pour 750 € HT. Ce devis est accepté à l'unanimité.
- Bilan saison 2011 → reporté.
- Modernisation/ mise en conformité de la station d'épuration  
Deux élus et l'employé municipal doivent participer à une journée de formation. A l'issue, la commission se réunira pour faire le point.
- Avancement des travaux en cours (chalets, mairie...)
  - Fabienne Simian expose les travaux prévus et non réalisés.
  - Les travaux (bardage) du chalet du camping sont terminés. Reste à réaliser le changement de la porte d'entrée.
  - Urgence à prévoir : canalisations des égouts (au printemps).
- Nouvelles dispositions sur l'habitat mobile/réponse à M. Godin  
M. Godin a proposé de réaliser des travaux d'agencement de son mobilhome.  
Le Code de l'urbanisme interdisant désormais le stationnement à demeure de ce type de logement, le conseil municipal ne peut accepter cette proposition. Un courrier va lui être adressé le priant de bien vouloir se mettre en conformité avec la législation, ce qui induira une impossibilité de rester à l'année sur le camping.
- Rapport d'activité SIEA  
Sujet non abordé car le SIEA ne nous concerne que pour les assainissements non collectif.

## Questions diverses

a. Gestion du cimetière

Selon le plan établi par une ancienne équipe municipale, il resterait quatre à cinq places. Pour avancer sur le relevé des tombes, il serait souhaitable de réaliser un métré. Le conseil municipal demande à la commission cimetière de réfléchir à un règlement de cimetière nécessaire aux métrés.

b. Domiciliation postale des associations en mairie

Deux associations municipales demandent cette domiciliation postale. Le conseil municipal est d'accord mais demande à ces associations de placer à leurs frais deux boîtes aux lettres au niveau du bloc existant près de la bibliothèque.

c. Demande d'utilisation de la salle du conseil pour des cours de yoga

Le conseil municipal souhaite que la demande soit formulée par une association et qu'une convention d'utilisation soit établie.

d. Compteur électrique à l'église

Il faudrait mettre en place un compteur électrique dédié à l'église et libérer ainsi le compteur du presbytère.

Le conseil municipal demande à la commission travaux de s'en charger et de le prévoir sur le budget 2012.

e. Comité départemental sur l'intercommunalité

Fabienne Simian expose les résultats de la commission → le Pays de Bourdeaux rejoindrait la CCPD à l'exclusion des communes de Félines, Le Poët Célard, Mornant.

La séance est levée à 0 heure 15 minutes.